

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE CHIRURGIES ET DE PROTHESES IMPLANTAIRES

FACULTE D'ODONTOLOGIE DE REIMS

2 rue Général Koenig

51100 REIMS

scol.odontologie@univ-reims.fr

1 – Présentation générale de la formation

Formation post-universitaire, hors parcours LMD

A – Généralités

L'objectif de ce Diplôme Universitaire est de dispenser les connaissances pertinentes et utiles à la pratique de l'implantologie sous ses différentes approches.

Le praticien, à l'issue de ce diplôme, sera capable de mener à bien la consultation pré-implantaire, de poser l'indication ou la contre-indication d'un traitement implantaire, de choisir – pour un cas complexe - le traitement implanto-porté le plus approprié, de mettre en œuvre les techniques chirurgicales et prothétiques retenues et de réaliser le suivi des patients.

La formation est ouverte aux chirurgiens-dentistes, aux chirurgiens maxillo-faciaux et aux internes.

B – Responsable de la formation

Dr Christophe MEDARD

2 – Modalités pratiques

A – Durée et jour de présence

L'enseignement se déroule sur 2 années et représente 790 heures d'enseignement dont 450 heures d'enseignement clinique, 140 heures d'enseignement théorique et pratiques, 140 heures de travail personnel et 60 heures d'élaboration de mémoires de fin d'études et de recherches.

Pour les DU, une année universitaire s'entend du 2 novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les enseignements ont lieu tous les mardis de 9h à 19h sauf lors de l'activité réduite du pôle de médecine bucco-dentaire. **La présence est obligatoire.**

Une journée de formation se décompose de la manière suivante :

- 9h – 16h : activité clinique
- 16h – 19h : cours, travaux pratiques, staffs cliniques, revues de littérature

B- Conditions d'admission

Peuvent faire acte de candidature :

- a) les chirurgiens-dentistes diplômés depuis au moins 2 ans ET ayant validé une des formations suivantes :
 - Attestation d'Etudes Universitaires en Implantologie
 - Attestation d'études d'une durée d'un an et jugées de même niveau (SAPO clinique, SAPO implant, CURAIO, ...)
 - Master 1 et titulaire d'une inscription effective en Master 2
 - CES
- b) les chirurgiens maxillo-faciaux diplômés
- c) les étudiants de 3ème cycle en DES de chirurgie orale, de médecine bucco-dentaire ou de chirurgie maxillo-faciale

Le recrutement des candidats se fait sur dossier et après un entretien évalué par un jury composé de 3 enseignants de la faculté : le responsable de la formation, un enseignant de chirurgie ou de parodontologie et un enseignant de prothèse. Le nombre de candidats est évalué en fonction de la capacité d'accueil de la faculté et du pôle d'odontologie du CHU de Reims.

Nombre maximum d'inscrits en 1^{ère} année :

- chirurgiens-dentistes et chirurgiens maxillo-faciaux diplômés : 4
- étudiants de 3ème cycle en DES : 2

Nombre maximum d'inscrits en 2ème année :

- chirurgiens-dentistes et chirurgiens maxillo-faciaux diplômés : 4
- étudiants de 3ème cycle en DES : 2

C - Droits d'inscription :

1^{ère} année : chirurgiens-dentistes et chirurgiens maxillo-faciaux diplômés 3.500 euros /
étudiant de 3ème cycle en DES : 1.750€

2^{ème} année : chirurgiens-dentistes et chirurgiens maxillo-faciaux diplômés 3.500 euros /
étudiant de 3ème cycle en DES : 1.750€

D - Modalités de dépôt d'un acte de candidature :

LES ACTES DE CANDIDATURES DOIVENT ETRE ADRESSÉS PAR **COURRIER OU PAR MAIL** A LA SCOLARITÉ DE LA FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE REIMS AVANT LE 30 SEPTEMBRE. ILS DOIVENT COMPORTÉS UN **CURRICULUM VITAE** ET UNE **LETTRE DE MOTIVATION**.

Faculté d'Odontologie – Scolarité
2 rue Général Koenig
51100 REIMS
scol.odontologie@univ-reims.fr

PROGRAMME DU CHIRURGIES ET PROTHESES IMPLANTAIRES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1. PROGRAMME

1^{ère} année : La première année est composée de 4 Unités d'Enseignement :

UE1 Bases fondamentales et chirurgie implantaire simple

Cours Magistraux :

- Histo-physiologie du tissu osseux
- Anatomie appliquée à la chirurgie implantaire
- Le bilan pré-implantaire
- Biomatériaux et biomécanique implantaires
- Techniques chirurgicales
- Aspect médico-légal

Travaux pratiques :

- Anatomie
- Pose d'implants factices
- Incisions et sutures sur mandibules porcines
- Interprétation d'images Cone beam

UE2 Revues de littérature scientifique

Des séances de revues de la littérature seront programmées périodiquement. Au cours de celles-ci, chaque étudiant présentera les données récentes de la littérature sur un thème donné. Une lecture critique d'articles sera également effectuée après lecture des principales revues du domaine.

UE3 Présentation de cas cliniques

Ces séances sont dédiées à la présentation des cas cliniques pris en charge dans le cadre du diplôme et de créer une discussion basée sur la littérature scientifique. Ces séances sont l'occasion d'acquérir la méthodologie de présentation de cas cliniques lors de communications orales.

UE4 Recherches personnelles

Un projet de recherche bibliographique ou clinique sera déterminé par chaque étudiant, en accord avec le responsable de la formation. Il fera l'objet d'un mémoire qui se sera présenté oralement devant un jury.

2^{ème} année : La seconde année est composée de 4 Unités d'Enseignement :

UE5 Chirurgies avancées et prothèses implanto-portées

Cours Magistraux :

- Les différentes expressions de la prothèse implanto-portée
- Gestion de l'occlusion en implantologie
- Intérêt de la CFAO en implantologie
- Techniques d'extraction / implantation / mise en esthétique immédiate
- Chirurgie mucco-gingivale appliquée à l'implantologie
- Augmentation osseuse sous sinusienne par voie latérale ou par voie crestale
- Régénération osseuse guidée et greffe d'apposition

Travaux pratiques :

- Techniques d'empreinte en prothèse fixée et en prothèse amovible
- Extraction/implantation immédiate sur mandibules porcines
- Chirurgie mucco-gingivale sur mandibules porcines
- Augmentation osseuse sur mandibule porcine

UE6 Revues de littérature scientifique

Des séances de revues de la littérature seront programmées périodiquement. Au cours de celles-ci, chaque étudiant présentera les données récentes de la littérature sur un thème donné. Une lecture critique d'articles sera également effectuée après lecture des principales revues du domaine (TD).

UE7 Présentation de cas cliniques

Ces séances sont dédiées à la présentation des cas cliniques pris en charge dans le cadre du diplôme et de créer une discussion basée sur la littérature scientifique. Ces séances sont l'occasion d'acquérir la méthodologie de présentation de cas cliniques lors de communications orales.

UE8 Recherches personnelles

Un projet de recherche bibliographique ou clinique sera déterminé par chaque étudiant, en accord avec le responsable de la formation. Il fera l'objet d'un mémoire qui se sera présenté oralement devant un jury.

2. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Chaque semestre, les étudiants sont soumis à une évaluation théorique par contrôle terminal pour les UE1 et UE5. Les TD et ED donneront lieu à une notation par contrôle continu permettant de valider les UE2, UE3, UE6, et UE7. L'UE4 sera soumise à la présentation de l'avancée du travail à un jury composé d'au moins 2 enseignants de l'UFR d'Odontologie désignés par le conseil de gestion de la faculté sur proposition du responsable de la formation et du responsable de la formation. Jury auquel pourra éventuellement être adjoint un membre invité.

Le passage dans l'année supérieure (2^{ème} année) est soumis à l'obtention d'une moyenne au moins égale à 10/20 pour l'ensemble des UEs composant les examens de 1^{ère} année et à la condition de ne pas avoir obtenu de note inférieure à 7/20 dans aucune des UE.

La validation terminale du diplôme est réalisée devant un jury composé 2 enseignants de l'UFR d'Odontologie désignés par le conseil de gestion de la faculté sur proposition du responsable de la formation et du responsable de la formation. Jury auquel pourra éventuellement être adjoint un membre invité. Le candidat présente son mémoire de fin d'études ainsi que 2 cas traités durant le cursus universitaire. La validation terminale est soumise à l'obtention d'une moyenne au moins égale à 10/20 pour l'ensemble des UEs composant les examens de 2^{ème} année, l'acceptation du mémoire par le jury, à la présentation des 2 cas traités dans le cadre du DU et à la condition de ne pas avoir obtenu de note inférieure à 7/20 dans aucune des UE.

En cas d'échec, l'étudiant conserve le bénéfice des UEs validées et pourra repasser les UEs non validées ainsi que l'examen terminal l'année suivante.

3. LIEU DE FORMATION

- URCA - UFR Odontologie, 2 Rue du Général Koenig, 51100 Reims
- CHU de Reims - Pôle de Médecine Bucco-Dentaire, 45 rue Cognacq Jay, 51100 Reims

4. EQUIPE PEDAGOGIQUE

Dr Christophe Médard (MCU-PH Prothèses 5802)

Dr Cédric Mauprivez (MCU-PH Biologie Orale 5701)

Dr Marie-Pascale Hippolyte (MCU-PH Parodontologie 5701)

Dr Julien Braux (MCU-PH Parodontologie 5701)

Dr Estelle Schittly-Médard (MCU-PH Prothèses 5802)

Dr Jean-Louis Coeuriot (MCU-PH Prothèses 5802)